

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux-mille-vingt-six et le 21 avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude FAVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 avril 2026.

Présents : ARNAUD Virginie, HECTOR France, JULIAN Mireille, LEFEBVRE Catherine, MARTIN Marina, MOUROU Béatrice, TRUCHET Monique, BOURG Thierry, CHEVAL Jérôme, FEBVRE Roland, GUILLEMIN Claude, PENIN Luca, TROJA Dorian

Absent ayant donné procuration : BENISTANT Agnès à HECTOR France

Secrétaire de séance : BOURG Thierry

Ouverture de séance à 18h30

DEL N° 2026-33 : Désignation des délégués au sein du S.I.V.U. du Beynon.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison du renouvellement des Conseils Municipaux, il y a lieu de désigner les délégués qui représenteront la Commune au sein du conseil du Syndicat Intercommunal à vocation unique : S.I.V.U. du Beynon.

Le nombre de délégués à désigner pour représenter la Commune au sein du S.I.V.U. du Beynon est fixé par les statuts du S.I.V.U à 5 délégués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FAVIER Jean-Claude
MARTIN Marina
BENISTANT Agnès

PENIN Luca
TROJA Dorian

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Jean-Claude FAVIER

